

# Histoire d'HandiCap'Anjou, présentation chronologique

AAPEI / ADIMC / HANDICAP'ANJOU

- **1958** : est créée l'**Association Départementale des Parents d'Infirmes Moteurs Cérébraux et Déficiants Intellectuels de Maine et Loire**. Elle est déclarée en Préfecture le 15 juin 1959 par Adolphe Bioteau président, expert-comptable, Ergaud Yves, vice-président, directeur de coopérative, et Bernard Juvin, secrétaire et trésorier, employé de banque. Le Dr Pasquier est le garant médical.
- **1961** : la ville d'ANGERS accorde la jouissance de la propriété au 114, rue de la Chalouère, des travaux de réfection permettant l'accueil d'enfants sont engagés. Il s'agit d'un logis patronal construit pour Ernest Oriolle vers 1881 avec l'architecte Adrien Dubos. Les bâtiments de l'usine, Filature de l'Angevine, relevant de la Société des filatures et peignages Buirette-Gaulard, ont été vendus à la ville d'Angers en 1954 au profit de nouveaux lotissements. Le terrain est alors divisé en deux parties à peu près égales : au sud, l'usine avec sa propre entrée rue Brisepotière (loti aujourd'hui), au nord le logis patronal avec ses communs et son jardin, accessible par une venelle donnant rue de la Chalouère. Le bâtiment et son jardin subsistent aujourd'hui de cet ensemble.
- **19 mars 1962** : un premier centre (IME, institut médico éducatif) ouvre rue de la Chalouère avec l'aide de la Communauté de la Pommeraye. Il accueille des enfants de 6 à 12 ans. Ce centre deviendra également IMPro, institut médico-professionnel, et accueillera des adolescents au-delà de 14 ans. Tenue par des sœurs, la première directrice est Mlle Geneviève Moret (plus tard elle sera l'adjointe de direction de la future AAPAI)
- **1963** : l'Association Départementale des Parents d'Infirmes Moteurs Cérébraux et Déficiants Intellectuels de Maine et Loire fusionne avec la section des "Papillons Blancs" d'Angers, ces sera l'occasion de présenter de nouveaux statuts. Le Rotary club d'Angers s'engage à aider financièrement et matériellement l'association.
- **1969** : Alors que dans ces mêmes années 60, les enfants déficients intellectuels ou infirmes moteurs cérébraux sont accueillis à l'IME la Chalouère, il apparait à plusieurs familles que la spécificité l'infirmité motrice cérébrale, nécessite la création d'une nouvelle association pour le développement de solution d'hébergement pour les adultes. Des parents se regroupent alors pour créer l'**ADIMC, Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux de Maine et Loire** et publiée au journal officiel le 26 septembre 1969. L'ADIMC est adhérente à la FFAIMC et siège à son conseil d'administration.
- **1971** : l'assemblée générale extraordinaire modifie la dénomination de l'Association Départementale des Parents d'Infirmes Moteurs Cérébraux et Déficiants Intellectuels de Maine et Loire qui devient « **Association Angevine des Parents d'Enfants Inadaptés (AAPEI)** », afin d'harmoniser ses statuts avec ceux des associations adhérentes à l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées mentales et de leurs Amis).
- **1973** : ouverture du CAT (centre d'accompagnement par le travail, futurs ESAT), des Béjonnnières par l'AAPEI. Il est dirigé par M. Patrick Valentin.

- **1974** : l'AAPEI acquiert une propriété boulevard de Monplaisir à Angers auprès de l'école d'agriculture et y ouvre un nouvel IME pour enfants et adolescents déficients intellectuels. Il est dirigé par M. Jean-Claude Kurth *Avant d'être propriété d'école d'agriculture (future ESA), le site appartient à une communauté religieuse, elle accueille pendant des décennies des enfants du quartier Saint- Michel d'Angers pour des séjours de vacances et des activités de loisirs. La maison bourgeoise a été construite au début du XXème par un expert-comptable parisien, il l'a nommée « Mon Plaisir » (est-ce l'origine du nom du quartier qui sortira de terre dans les années 60 ?).*
- **1979** : restructuration des deux IME, les enfants sont accueillis sur le site de la Chalouère (IMP) et les adolescents sur le site de Monplaisir (IMPro).
- **1979** : ouverture du CMPP (Centre médico psychopédagogique), par l'AAPEI, M. André Lainard en sera le directeur. *Deux lieux de location sur Angers : le CEP (centre d'éducation précoce) pour les jeunes enfants et le CMPP pour les enfants et adolescents.*
- **1980** : l'ADIMC ouvre un premier Foyer de Vie à Angers, pour adultes IMC et IMOC, Résidence la « Rossignolerie » qui deviendra la « Pinsonnerie » en mars 1992. M. Jean-Paul Merceron en est le directeur.
- **1981** : la 1<sup>ère</sup> classe intégrée est ouverte à l'école Victor Hugo à la demande de la DDASS et de l'éducation nationale (avec un accompagnement de l'AAPEI, futur SESSAD, service d'éducation spéciale et de soins à domicile), une 2<sup>nd</sup>e classe en 1983, une 3<sup>ème</sup> à Beaupréau en 1988. Le SESSAD Intégration Scolaire se développe en conséquence (directeur M. André Lainard)
- **1985** : M. Gérard Lefebvre prend la direction de l'IME la Chalouère.
- **1985** : l'ADIMC ouvre un second établissement Foyer de Vie à Trélazé, la résidence "la Mésangerie".
- **1986** : l'AAPEI ouvre l'IEM (Institut d'éducation motrice) la Guiberdière à Trélazé, pour enfants IMC, IMOC et polyhandicapés (directeur M. Paul Calvez).
- **1986** : l'AAPEI devient AAPEAI, Association Angevine de Parents d'Enfants et d'Adultes Inadaptés. Dans le même temps deux nouvelles associations sont créées : l'AAPEI pour la gestion du secteur enfant et l'AAPAI pour la gestion du secteur adulte. En 1990, l'AAPEAI est dissoute. Les associations AAPEI et AAPAI deviennent indépendantes et propriétaires des locaux qu'elles utilisent. *Chacune se développera en continuant à maintenir les liens privilégiés au bénéfice des usagers. Jean-Claude Kurth est le directeur coordinateur de l'AAPEI, Patrick Valentin celui de l'AAPAI.*
- **1988** : l'AAPEI ouvre le groupe Aventure pour adolescents IMOC (infirmité motrice d'origine cérébrale) dans des locaux construits sur le site de la Chalouère près de l'IME.
- **1989** : l'AAPEI ouvre un service « vacances » qui organisent des séjours l'été pendant la fermeture de établissements.
- **1990** : l'ADIMC ouvre un troisième Foyer de Vie à Avrillé pour adultes IMC/IMOC, la résidence "la Fauvetterie". Les foyers de vie sont dirigés par des Adjoints de direction.

- **1992** : l'AAPEI ouvre un CAFS (centre d'accueil familial spécialisé), pour les enfants IMC accompagnés à l'IEM Guiberdière, et un SESSAD halte éducative pour enfants IMC et polyhandicapés, qui deviendra le SESSAD Marguerite Yourcenar, M. Paul Calvez en prend la direction, M. Xavier Flutet le remplace à la direction de l'IEM la Guiberdière.
- **1992** : l'AAPEI ouvre le Jardin d'Enfants Adapté, *service de prévention s'adressant à des jeunes enfants présentant des difficultés d'adaptation mais non diagnostiqués comme porteur de handicap, dans les locaux du CLSH Maria Montessori à Monplaisir, puis dans une maison boulevard Gaston Birgé, il est dirigé par M. André Lainard.*
- **1993** : l'AAPEI achète la propriété de la Chalouère à la Ville d'Angers.
- **1996** : départ en retraite de Paul Calvez, M. Tony Cornilleau prend la direction du SESSAD Marguerite Yourcenar.
- **1997** : reconstruction de l'IEM la Guiberdière, les enfants quittent les vieux bâtiments en préfabriqués pour un ensemble plus adapté et accessible.
- **1997** : l'AAPEI développe l'hébergement pour adolescents IMOC, *en location dans un appartement.*
- **1998** : l'AAPEI ouvre l'IME le bocage qui deviendra EEAP (établissement et service pour enfants et adolescents polyhandicapés) en 2009. Jean-Claude Kurth en prend la direction.
- **1998** : M. Olivier Faribeault prend la direction de l'Impro Monplaisir, de l'unité IMOC et de la structure d'hébergement pour adolescents IMOC.
- **1999** : Le Foyer d'hébergement Les Tournesols, pour adolescents IMOC est construit à proximité de l'EEAP du Bocage à Avrillé.
- **1999** : départ en retraite de Jean-Claude Kurth, Gérard Lefebvre est chargé de la coordination et des services communs, en gardant la direction de la Chalouère et du Bocage.
- **2001** : l'AAPEI ouvre l'unité pour adolescents autistes l'IME Paul Gauguin sous la direction de Gérard Lefebvre.
- **2002** : début de la coopération et du partenariat avec l'AMALDEME (association malienne de lutte contre les déficiences mentales chez l'enfant) au MALI, Gérard Lefebvre et Denys Rotureau sont les correspondants et référents : accompagnement à la création de centres d'accueil par région, formation des encadrants, recherche de financements.
- **2002** : le foyer de vie de l'ADIMC, la Mésangerie se médicalise et devient un FAM.
- **2004** : le foyer de vie de l'ADIMC, la Pinsonnerie se médicale et devient un FAM.
- **2004** : construction et regroupement du CMPP et du CEP rue des Ponts de Cé à Angers (*don d'une famille pour le terrain*).
- **2004** : l'AAPEI devient : « Association Angevine de Parents d'Enfants en situation de handicap ».
- **2005** : autorisation du siège de l'ADIMC, M. Jean-Paul Merceron en est le directeur général.
- **2007** : l'IME Paul Gauguin pour Adolescents Autiste est construit à St Gemmes sur Loire.

- **2007** : autorisation du siège de l'AAPEI. Gerard Lefèbvre est nommé directeur général.
- **2007** : disparition du service « vacances » de l'AAPEI à la demande la DDASS, faute de financements dédiés relevant de l'enveloppe médico-sociale.
- **2007** : l'AAPEI crée son site internet.
- **2008** : signature du CPOM par l'AAPEI, avec la DDASS.
- **2008** : signatures de deux CPOM par l'ADIMC avec la DASS et le Conseil général.
- **2008** : réorganisation des directions de l'AAPEI : départ en retraite de M. André Lainard, M. Michel Forgeau prend la direction de l'IME la Chalouère et du SESSAD intégration scolaire, M. Tony Cornilleau celles de Marguerite Yourcenar et du CMPP, Mme Béatrice Cadou celles d'IEM les Tournesols et de l'EEAP le Bocage, M. Olivier Faribeault celles de l'Impro Monplaisir, l'IME Paul Gauguin et du JEA, M. Xavier Flutet celles de l'IEM la Guiberdière et du CAFS.
- **2008** : l'ADIMC ouvre une MAS (Maison d'accueil spécialisée), « la Palomberie » pour adultes polyhandicapés, à St Sylvain d'Anjou.
- **2009** : reprise du service de psychomotricité ambulatoire par l'AAPEI à la demande du Conseil Général, sous la direction d'Olivier Faribeault.
- **2009** : une partie du CMPP est transformée en SESSAD et est fusionnée avec les SESSAD Intégration Scolaire, celui de Beaupréau est rétrocédé à l'association de la Turmelière à Liré.
- **2009** : départ en retraite de M. Jean-Paul Merceron, M. Pascal Rutten prend le relai à la direction de l'ADIMC
- **2010** : création du SESO (service expérimental de soin et d'orientation), par redéploiement de l'autre partie du CMPP, qui disparaît entièrement.
- **2010** : départ en retraite de M. Gérard Lefèbvre, M. Olivier Faribeault est nommé directeur général. Restructuration de l'AAPEI en 2 pôles enfants : un pôle pour déficients moteurs et polyhandicapés, dirigé par Tony Cornilleau et un pôle pour prévention, déficients intellectuels et autisme, dirigé par Michel Forgeau. Xavier Flutet quitte l'association, Béatrice Cadou est nommée directrice adjointe chargée de la Guiberdière, tous les ESMS sont dirigés par des cadres de proximité.
- **2011** : création par l'AAPEI du service expérimental la Passerelle, pour l'accueil d'adultes en aménagement creton, avec l'AAPAI comme principal partenaire (devenu KYPSELI).
- **2012** : arrêt du partenariat avec l'AMALDEME au Mali à la suite de la situation politique et l'interdiction du ministère des Affaires Etrangères de se rendre sur place (une mission sur place par an depuis 2002). Le partenariat ne reprendra pas.
- **2012** : le foyer de vie de l'ADIMC, la Mésangerie est médicalisée et devient un FAM.
- **2012** : après plus de 18 mois de travaux en commun, accompagnés par le cabinet ACOR CONSEIL, les AG extraordinaires de l'AAPEI et de l'ADIMC adoptent le traité de fusion-absorption de l'ADIMC par l'AAPEI. Les établissements de l'ADIMC constitueront le 3ème pôle pour adultes déficients moteurs et polyhandicapés avec Pascal Rutten directeur de pôle.
- **1er janvier 2013** : les statuts de l'AAPEI donnent une nouvelle dénomination à l'association en vue de la fusion avec l'ADIMC : **HandiCap'Anjou**. *Il s'agissait de trouver un*

*nom sortant des sigles illisibles propres à l'époque au secteur, permettant tant de définir l'activité que le territoire. Une charte graphique et un nouveau site internet accompagne cette nouvelle dénomination. L'agence de communication Atmosphère, à Angers, accompagne l'association dans ces démarches et professionnalise la communication, le nom/marque est déposé auprès de l'INPI.*

- **2013** : reconstruction de l'ensemble du site de la Chalouère et disparition des bâtiments préfabriqués, datant pour certains, des années 60. Réhabilitation et accessibilité du siège dans le logis patronal rue de la Chalouère.
- **15 mai 2013** : le siège de l'ADIMC rejoint les locaux du siège de HandiCap' Anjou.
- **2013** : achat d'un terrain à Cantenay-Epinard par HandiCap'Anjou dans la perspective de la construction d'un FAM de 30 places pour adultes déficients moteurs.
- **2013** : expérimentation du SESSAD La Passerelle pour l'accompagnement des adultes sous Amendement Creton de l'Impro Monplaisir en attente de places en ESAT.
- **2014** : le 1<sup>er</sup> janvier la fusion est effective. **Dissolution et disparition de l'ADIMC.**
- **2014** : signature du second CPOM par HandiCap'Anjou, avec l'ARS.
- **2014** : transformation du SESO en SESSAD pour enfants autistes, permettant de mettre en place d'un dispositif pour enfants autistes, adossé à l'IME la Chalouère.
- **2014** : transformation du SESSAD la Passerelle en SESSAD professionnel.
- **2014** : externalisation de l'Unité d'enseignement de la Guiberdière dans le groupe scolaire Dufour à Trélazé.
- **2014** : arrêt du service de psychomotricité, internalisation de l'activité au sein du CD 49 dans son service de PMI.
- **2015** : mise en place du partenariat de l'IME Paul Gauguin et de l'IMPro Monplaisir avec l'internat de l'IME le Château de Briançon à Bauné pour un accueil complémentaire d'hébergement. L'objectif est de coordonner les méthodes d'accompagnement dans un souci de continuité et de cohérence.
- **2015** : le pôle de vie sociale (service transversal d'activités pour les adultes déficients moteurs ou polyhandicapés des établissements, également ouvert pour des personnes extérieures) quitte l'ancienne usine des Allumettes à Trélazé et intègre les locaux acquis et aménagés par l'association au Plessis- Grammoire.
- **2015** : ouverture de l'Unité d'Enseignement Maternel pour jeunes enfants autistes à l'école Montesquieu à Angers.
- **2015** : Construction de la jonction entre le Foyer les Tournesols et l'internat de l'EEAP le Bocage.
- **2017** : ouverture du « Studio Tremplin », appartement adapté et ajustable, permettant l'apprentissage pour des jeunes IMC de la vie seul en appartement, l'objectif est de l'élargir à des adultes des résidences et des jeunes de la Passerelle.
- **2017** : démarrage de l'unité d'enseignement externalisé au collège Jean Rostand pour les adolescents de l'IEM la Guiberdière, une journée par semaine.

- **2017** : départ de M. Michel Forgeau, arrivée de Mme Marie-Eve Viarde au poste de directrice du pôle prévention, enfants déficients intellectuels et autisme.
- **2017** : arrêt des séjours de vacances proposés par EVAD'IMC pour les adultes de résidences.
- **2018** : démarrage de l'unité d'enseignement au collège François Villon pour les adolescents de l'IEM la Guiberdière.
- **2018** : Le Conseil d'Administration de HandiCap'Anjou vote en octobre un texte fondateur, orientant clairement l'ensemble des équipes vers une déclinaison opérationnelle des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles en faveur des personnes avec autisme. Cela implique un changement important des pratiques professionnelles en cohérence avec l'évolution des connaissances et le cadre légal d'intervention.
- **2019** : fermeture du Jardin d'Enfant Adapté, après 27 ans de fonctionnement au service des jeunes enfants, faute de financements pérennes et sécurisés.
- **2019** : ouverture du FAM de 30 places « les 3 Rivières » à Cantenay-Epinard. Les résidents quittent La Mésangerie à Trélazé.
- **2019** : déplacement de l'unité d'enseignement externalisée en primaire des enfants de l'IEM la Guiberdière de l'école Dufour à Trélazé (qui a besoins des locaux pour le dédoublement des classes) à Grégoire Bordillon à Angers.
- **2019** : recrutement d'une responsable des ressources humaines au Siège.
- **2019** : fermeture du SESSAD pro la Passerelle, le dispositif de préparation vers l'emploi en ESAT, ne correspond plus à la population accueillie à l'IMPro Monplaisir.
- **2020** : départ en retraite de M. Pascal Rutten au printemps remplacé par M. Hugues Lemercier. Départ en retraite de M. Tony Cornilleau à l'été, remplacé par M. Benoit Lacourt. Mme Marie-Eve Viarde, recrutée comme future directrice générale, est nommée directrice générale adjointe afin de préparer le passage de relai à la direction générale.
- **2020** : la reconstruction, prévue initialement, du FAM de la Mésangerie de 15 à 30 places est refusée par l'ARS et le CD, les locaux sont restitués au bailleur social. Les résidents de la Fauvetterie et de la Pinsonnerie seront maintenus dans les locaux actuels vétustes.
- **2020** : signature du 3<sup>ème</sup> CPOM avec l'ARS et le CD 49, par HandiCap'Anjou.
- **2021** : départ en retraite de M. Olivier Faribeault, Mme Marie-Eve Viarde est directrice générale
- **2022** : ouverture du PCPE de coordination
- **2023** : création expérimentale du Dispositif Jeunes Adultes
- **2023** : ouverture de l'EMAS
- **2023** : ouverture de l'Appart Eva
- **2023** : ouverture de l'EP2S au collège Félix Landreau
- **2024** : ouverture de l'UEEA à l'école Jean Rostand

- 2024 : ouverture du Dispositif Jeunes Adultes dans le cadre d'un appel à candidatures CD49/ARS
- 2024 : réalisation du Schéma Directeur Immobilier
- 2025 : ouverture du PAS (Pôle d'Appui à la Scolarisation) au collège Jean Mermoz en septembre